

DEPARTEMENT
DES YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE**

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
20 septembre 2022

PUBLIE LE : 26 SEP. 2022

Délibération n°220920-1 : Election du Président

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le quatorze septembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MONNIER, doyen de l'assemblée, puis de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal, nouvellement élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communautés non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés des Syndicats Intercommunaux
Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des services techniques des Syndicats Intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées des Syndicats Intercommunaux

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	14
<u>Pouvoirs</u>	:	2
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	15

VALOSEINE / CS – 220920-1

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur Georges MONNIER, doyen d'âge

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-8 et L 5211-8 du CGCT ;

VU les statuts du Syndicat ;

CONSIDERANT le décès de Monsieur Jean-Luc GRIS, Président du syndicat, intervenu le 8 mai 2022 ;

CONSIDERANT que la présidence est assurée par Monsieur Georges MONNIER, doyen d'âge, pour l'élection du Président ;

CONSIDERANT que Monsieur Georges MONNIER invite le comité syndical à procéder à ladite élection, conformément aux dispositions susvisées ;

CONSIDERANT que la candidature suivante a été présentée : Monsieur François DAZELLE.

LE COMITE,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

Constate les résultats suivants :

candidature déclarée	: Monsieur François DAZELLE
▪ nombre de votants	: 15
▪ nombre de blancs et nuls	: 0
▪ suffrages exprimés	: 15
▪ a obtenu au 1er tour de scrutin	: 15 voix

CONSIDERANT que Monsieur François DAZELLE est élu, **à la majorité absolue**, au 1er tour de scrutin,

PROCLAME Monsieur François DAZELLE, Président, immédiatement installé, du Syndicat Intercommunal VALOSEINE.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **26 SEP. 2022**

Transmis en préfecture et affiché le **26 SEP. 2022**

Pour Extrait Conforme



Charles PRÉLOT
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal